

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
GREFFE DE MONTRÉAL

No : 500-09-030428-239
(500-06-001117-213)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

DATE : Le 16 avril 2024

FORMATION : LES HONORABLES JOCELYN F. RANCOURT, J.C.A.
STÉPHANE SANSFAÇON, J.C.A.
CHRISTINE BAUDOIN, J.C.A.

PARTIES APPELANTES	AVOCATS
COMPAGNIE GENERAL MOTORS DU CANADA GENERAL MOTORS COMPANY GENERAL MOTORS LLC	Me STÉPHANE PITRE Me ANNE MERMINOD (<i>Borden Ladner Gervais</i>)
PARTIE INTIMÉE	AVOCAT
FRANÇOIS DÉCARY-GILARDEAU	Me JAMES REZA NAZEM

En appel d'un jugement rendu le 18 janvier 2023 par l'honorable Christian Immer de la Cour supérieure, district de Montréal.

NATURE DE L'APPEL : **Action collective – Autorisation – *Loi sur la protection du consommateur* – Véhicule automobile électrique – Représentation fausse ou trompeuse – Vice caché – Dommage – Annulation de la vente.**

Greffier-audiencier : Marc-Anthony Gonzalez de Cruz

Salle : Pierre-Basile-Mignault

AUDITION

- 11 h 25 Début de l'audience. Identification du dossier et des avocats.
Remarques préliminaires de la Cour.
-
- 11 h 26 Argumentation de Me Pitre.
-
- 11 h 29 Échange entre la Cour et Me Pitre.
-
- 11 h 40 Reprise de l'argumentation de Me Pitre.
-
- 11 h 47 Question de la Cour et réponse de Me Pitre.
-
- 11 h 50 Reprise de l'argumentation de Me Pitre.
-
- 11 h 57 Argumentation de Me Nazem.
-
- 12 h 05 Questions de la Cour et réponses de Me Nazem.
-
- 12 h 08 Reprise de l'argumentation de Me Nazem.
-
- 12 h 15 Réplique de Me Pitre.
-
- 12 h 19 Suspension de l'audience.
-
- 12 h 25 Reprise de l'audience.
PAR LA COUR : L'audience **est continuée** au 19 avril 2024, en salle Pierre-Basile-Mignault. Les parties sont dispensées d'être présentes à la Cour. Si la Cour n'est pas en mesure de rendre l'arrêt à cette date, le dossier sera mis en délibéré et les parties en seront avisées.
-
- 12 h 26 Fin de l'audience.
-



Marc-Anthony Gonzalez de Cruz, Greffier-
audiencier